

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.325 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 12 Mai, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission des candidats présentés en avril et de :

M. Vergiat (Antonin), Villemontais (Loire), parrains MM. Larue et Bertrand. — M. Audras, pharmacien, 112, rue de Gerland (réintégration). — M. Bulet (Louis), 4, rue des Fantasques, Lyon (réintégration). — M. Champremier (Hervé), 89, rue Ney, Lyon (6^e). — M. Ebely (Louis), Parc de la Tête-d'Or, parrains MM. Perra et Mérit. — M. Couillet (André), 139, rue Victor-Hugo, Roubaix (Nord). *Entomologie générale, Coléoptères.* — M. Erb (J.), ingénieur, 37, rue Claire-Pauillac, Toulouse (Haute-Garonne). *Coléoptères, Scarabéides et Buprestides gallo-ibériques*, parrains MM. le D^r Riel et Guillemoz. — M^{me} Coutheron (Suzanne), 4, rue Jean-Claude-Vivant, Villeurbanne, parrains MM. Comman et Duroussay. — M. Golcombet, Chasse-sur-Rhône (Isère), parrains MM. Claret et Duroussay.

2^o Questions diverses.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 9 Mai, à 17 heures

1^o M. VERGIAT (de Roanne), — Notes de Folklore colonial : de l'emploi médicinal par les indigènes de quelques plantes de l'Oubanghi-Chari (Afrique équatoriale française).

jaunâtre ou d'un brun plus obscur avec les rebords et les carènes plus noirs. Une carène transversale, reculée aux extrémités, divise le segment médiaire en deux aires, l'antérieure est à son tour divisée en deux compartiments par une carène médio-longitudinale, la postérieure est à son tour subdivisée par deux carènes longitudinales en une grande aréole médiane, et deux aréoles latérales beaucoup plus petites. Radicules des ailes jaune pâle, écailles plus sombres, brunies.

ABDOMEN. — 1^{er} segment jaune, à peu près trois fois et demi aussi long que sa largeur au niveau des tubercules, le condyle s'élargissant peu à peu, les tubercules bien visibles un peu avant le milieu ; 2^e et 3^e segments jaunes, ce dernier légèrement bruni à l'extrémité ; le reste de l'abdomen brun-noirâtre ; tarière courte.

PATTES. — Toutes les hanches jaunes, très légèrement brunies en dehors, surtout les postérieures. Trochanters jaunes. Fémurs, tibias jaunes, plus ou moins brunis surtout aux pattes postérieures.

AILES. — Hyalines, beaucoup plus marquées que dans l'espèce précédente ; 1^{re} cellule cubitale confondue avec la première discoïdale, nervure cubitale réduite à la deuxième abscisse, en dessous de la cellule cubitale, et dépassant tout juste la nervure transverso-cubitale.

Nous continuons l'étude de ces insectes, dont nous compléterons encore, ultérieurement, la description.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Notes de Pédologie

(suite)

Un des élèves de DOKOUTCHAIEV, M. AGAFONOF, vient de faire paraître un volume intitulé : *Les sols de France au point de vue pédologique*. Les seuls sols de la région lyonnaise étudiés ont pour roche-mère des loess de Sathonay-camp, de Sathonay-village et de Saint-Didier-au-Mont-d'Or. L'analyse d'un sol de cette dernière localité montre un enrichissement des horizons A et B en silice et en potasse : 53,84 % et 2,47 contre 44,30 et 1,66 à la roche-mère C ; mais il y a appauvrissement en chaux et en acide carbonique : 11,68 et 9,32 contre 21,70 et 15,30. L'humus est de 1,67.

Voici quelques nouveaux profils relevés dans la région :

5° Beynost, lieu dit les Murières sur la très basse terrasse du Rhône. Gravière entaillant une terre cultivée.

A	{	Terre jaune pâle avec quelques petits graviers.	0 m. 65
	{	Sable jaune-blanchâtre plus ou moins argileux	0 m. 25
		B Petits cailloux et graviers agglomérés par un léger ciment calcaire	0 m. 30
		C. Sables et graviers du Rhône : plus de 3 mètres.	

Dans ce profil, A correspond à une zone remaniée par la culture. B appartient à un zone illuviale augmentant chaque jour. C renferme diverses bandes cimentées ; les unes, à ciment uniquement calcaire, tirent leur origine soit de mouvements ascendants, soit de mouvements descendants ; les autres, teintées par des sels de fer et de manganèse sont en relation avec la nappe phréatique. Depuis plus de trois mois, le fond de la plupart des gravières de la basse terrasse du Rhône est inaccessible, étant recouvert par environ 0 m. 70 d'eau appartenant à la nappe souterraine du fleuve.

6° Saint-Maurice-de-Beynost. Route rejoignant la montée de la Baroche à l'avenue des Ecoles et entaillant la terrasse de 15 à 18 mètres.

A ₀ terre jaunâtre assez clair, avec quelques cailloux	0 m. 25
A ₂ terre sensiblement plus rougeâtre à rares cailloux	0 m. 25
B. Cailloutis plus ou moins cimenté avec traînées jaunes	0 m. 50
C. Cailloutis gris, visible sur	0 m. 80

Ici aussi, A₁ et A₂ sont remaniés par la culture, malgré cela, on peut saisir des traces de lessivage.

7° Mionnay : milieu de la première carrière en venant de Lyon.

A ₀ terre végétale de couleur brune-grisâtre	0 m. 15
A ₁ terre grisâtre mélangée de cailloux (quartzites)	0 m. 40
B Moraine altérée avec poches et fuseaux jaunâtres	1 m. 75
C. Moraine grise non altérée visible sur	2 m.

8° Mionnay : face sud de la gravière précédente :

A ₀ Terre végétale de couleur brune-grisâtre	0 m. 15
A ₁ Limon jaune-roux avec petits graviers	1 m. 25
B Moraine altérée complètement rougeâtre	1 m.
C Moraine grise non altérée visible sur	2 m.

La variation de l'horizon A₁ dans les profils 7 et 8 est d'autant plus remarquable, qu'en s'avancant vers le Sud, l'horizon B tend à disparaître, le limon venant presque au contact de C.

Découverte d'une dent de « Dinotherium » dans les argiles grumeleuses de la colline de Fourvière

Par M. le Professeur F. ROMAN

Dans un travail antérieur, j'avais été amené à considérer comme appartenant au Miocène supérieur (Pontique) une formation jusqu'alors non signalée s'étendant sur la colline de la Croix-Rousse à l'emplacement de l'Ecole de tissage et sur la rive droite de la Saône du chemin de Montauban aux Chazeaux.

J'ai désigné cette assise formée d'une sorte de gravier à éléments granitiques, sorte de gore de décomposition de roches cristallines, et d'une notable proportion d'argile gris-verdâtre, sous le nom d'*argiles grumeleuses des Chartreux*.

Tandis qu'aux Chartreux elle repose directement sur le soubassement cristallin et se trouve surmontée de sables probablement pliocènes et de glaciaire, aux Chazeaux, à l'extrémité de l'éperon rocheux qui se prolonge jusqu'à Saint-Paul, elle est superposée à des sables micacés jaunâtres. Des sondages ont montré qu'à la base ce niveau passe progressivement au Miocène marin, daté par la faune de Saint-Paul, du Jardin des Plantes et de Croix-Pâquet (Vindobonien).

Stratigraphiquement supérieures au Vindobonien et recouvertes soit par du Pliocène, soit par du Glaciaire, les argiles grumeleuses doivent être miocènes mais sans preuve paléontologique.

Cette formation imperméable constitue le principal niveau aquifère de Fourvière et c'est pour cette raison que des travaux souterrains ont été entrepris à la partie supérieure pour drainer le flanc de la colline. M. le Pro-